

## FIGURE DE TREMPE

La figure de trempe, souvent désignée comme iridescence, anisotropie ou motifs de trempe, est une caractéristique inhérente aux verres traités thermiquement. Le motif est engendré par l'utilisation de sections de refroidissement à l'air (multi-buses) présentes dans les fours à rouleaux horizontaux et dans les fours de trempage. Ces différences peuvent être observées à l'aide d'une lumière polarisée. Puisque la lumière solaire directe se compose d'un élément qui est lui-même polarisé, il est possible que cette figure de trempe devienne alors visible. Le port de lunettes solaires polarisées augmentera également cet effet. Un revêtement contenant un coefficient de réflexion plus élevé peut aussi accentuer l'intensité de ces zones plus foncées. Le procédé thermique implique de chauffer le verre jusqu'à son point de ramollissement pour ensuite refroidir rapidement ou « tremper » les surfaces vitrées à l'aide d'une multitude de buses. La figure de trempe, observée sous certaines conditions d'éclairage, constitue une caractéristique présente dans tous les verres renforcés de façon thermique. Le motif peut varier d'un fabricant à un autre; toutefois, l'effet ne peut être complètement éliminé dans un verre traité thermiquement. La figure de trempe confirme que le verre a bel et bien été renforcé de façon thermique.

La norme applicable pour les verres traités thermiquement se nomme ASTM C1048, *Heat Treated Flat Glass – Kind HS, Kind FT Coated and Uncoated Glass*. Selon cette norme, la figure de trempe est reconnue comme un phénomène courant. La section 7,5 de la norme indique clairement que la figure de trempe «est une caractéristique de ce type de verre [traité thermiquement] qui ne doit pas être confondue avec une décoloration ou encore une couleur ou une teinte non homogène».

De plus, l'organisme *Glass Association of North America* (GANA) a publié l'infolettre GANA TD-05-0108 ayant pour titre *La figure de trempe dans le verre architectural traité thermiquement*. L'infolettre est disponible en anglais seulement sur le site : [www.glasswebsite.com/](http://www.glasswebsite.com/)



Image 1.



Image 2.

Puisque le phénomène de figure de trempe résulte de conditions ambiantes, d'un processus thermique de même que de la sélection du verre et de son revêtement, des mesures correctives sont ainsi difficiles à obtenir. Par conséquent, la figure de trempe **ne représente ni une défectuosité ni une cause de rejet** pour un verre traité thermiquement.

**Votre équipe Lepage Millwork**